

GUIDE [2019 – 2020]

ÉTUDIANT

Master 1 et 2

Arts Lettres et Civilisations

[Parcours Littérature française et comparée]

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	3
OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU MASTER.....	4
CONDITIONS D'ADMISSION.....	5
LE LABORATOIRE L'AMO.....	5
CALENDRIER.....	6
ORGANISATION DU MASTER.....	7
MODALITES DE VALIDATION.....	11
DESCRIPTIF DES UE « METHODOLOGIE ».....	13
DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2	15
DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 2ND SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2.....	23
COURS DE LETTRES CLASSIQUES.....	28
COURS DE LANGUE	28
DESCRIPTIF DES UE PREPROFESSIONNELLES EN MASTER 1 ET 2	31
UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE) EN L3 OU M2.....	34
PIX, ÉVALUEZ, DÉVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DANS L'UE « CULTURE ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ».....	35
JOURNÉE D'ORIENTATION	35
LE MÉMOIRE.....	36
ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DÉPARTEMENT DE LETTRES MODERNES.....	39
THÉMATIQUES DE RECHERCHES.....	40

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les notes : les procès-verbaux contenant les notes sont consultables par les étudiants sur intranet.

Responsable pédagogique du Master : Mme Isabelle Ligier-Degauque

Bureau : 219 (sur RDV)

Mail : isabelle.degauque@univ-nantes.fr

Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre messagerie :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

Consultez tout au long de l'année les panneaux « Master 1 » et « Master 2 ». Y sont signalées les modifications d'emploi du temps, les dates d'examen, les annonces pour les allocations de recherche, etc.

Recherche documentaire :

Le CIDRe (Centre interdépartemental de documentation et de recherche bibliothèque du département de Lettres modernes), bibliothèque du département de lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100) dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages ; 5 ordinateurs sont disponibles. L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts sont en nombre illimité, tant à la BU qu'au Cidre, pour une durée de 30 de jours).

Le responsable, M. Benoit Chetaille, interviendra au premier semestre (2 séances) dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

La Bibliothèque universitaire propose également des ateliers de formation auxquels les étudiants sont encouragés à s'inscrire.

Mise à disposition d'ordinateurs : des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte étudiante.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU MASTER

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée. Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si l'étudiant passe ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer l'autonomie du chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, et supposant la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.

Liste des activités visées par ce Master :

- Apprendre à chercher dans le domaine de la littérature générale et comparée.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire (colloques, rencontres).

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée ; elle n'en constitue pas moins une voie d'accès légitime et appréciée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées. Depuis le printemps 2017, l'entrée en Master 1 est soumise à l'examen d'un dossier.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé avant la mi-mai 2020. Les dates sont fixées par la DEVU pour s'harmoniser au niveau national. Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1.

Conditions d'admission en Master 2 :

- Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à l'Université de Nantes et ayant validé leur M1.

- Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai-début juin 2019.

LE LABORATOIRE L'AMO

Centre de recherche en littérature rattaché à l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Nantes, L'AMo (L'Antique, le Moderne) a le statut d'Équipe d'Accueil (EA 4276).

L'AMo compte actuellement 39 membres permanents, issus des départements de Lettres classiques et modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de l'Université de Nantes (13 professeurs ; 23 maîtres de conférences, dont 4 HDR, 1 PRCE et 1 PRAG), auxquels s'ajoutent 26 membres associés, 5 membres émérites et 38 doctorants, 1 secrétaire administrative et 1 ingénieur d'études.

Le laboratoire développe un programme de recherche sur les interactions entre l'Antique et le Moderne. Cette thématique se décline autour de trois axes :

Axe 1 : REPRÉSENTATION, IDENTITÉ, HISTOIRE

Axe 2 : TRANSMISSION DES TEXTES ET DES IDÉES

Axe 3 : MODERNITÉ, TRADUCTIONS ET THÉORIES



N'hésitez pas à consulter **le site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements : <http://lamo.univ-nantes.fr/>

CALENDRIER

Réunion de rentrée M1 et M2 :

Lundi 9 septembre 2019 de 10 h à 12 h en Amphi 3.

Début des cours : Lundi 16 septembre 2019.

Assistez aux premiers cours même si votre inscription n'est pas encore effective auprès de la scolarité. Si vous hésitez entre plusieurs cours, il est recommandé de commencer par assister à tous les cours au début, avant de faire votre choix et d'en informer les enseignants concernés.

À la rentrée 2019-2020, un seuil maximal d'inscriptions pour les cours « Fondamentaux » et « Approfondissement de la recherche » sera fixé afin d'éviter les disparités d'effectifs et de garantir la qualité de l'encadrement pédagogique : la modalité de ces inscriptions via un sondage sur MADOC sera expliquée lors de la réunion de rentrée du 9 septembre.

Modifications du choix d'unité d'enseignements :

Possibilité de modifier un choix d'enseignement après le début des cours de chaque semestre par intranet à l'adresse suivante : <http://www.univ-nantes.fr> Attention aux dates limites pour ces changements, à consulter sur internet ou à demander au service de la scolarité. Passé le délai, vous devrez demander une autorisation au secrétariat ou attendre les jurys en fin d'année pour que les modifications soient enregistrées.

Dates de soutenance du mémoire :

- avant le 29 mai 2020 pour la première session,
- avant le 9 juillet 2020 pour la deuxième session.

Il est éventuellement possible de soutenir votre mémoire après le jury de la deuxième session (uniquement avec accord de votre directeur). Au-delà du 15 septembre, pour des cas exceptionnels, une demande de dérogation peut être faite au directeur d'U.F.R, après avis du directeur de recherche.

Attention : Pour le Master 2, il est impératif de soutenir en première session si vous souhaitez candidater pour une allocation de thèse.

Allocations :

Les étudiants classés dans les premiers à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère.

- **Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire** : il faut s'en préoccuper dès décembre. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en Sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2018. Si le sujet a été retenu, il y a un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.

- **Allocations doctorales du Ministère** : c'est à l'étudiant de faire la démarche auprès de l'École doctorale SCE (Sociétés, Cultures, Échanges) : edsce@univ-nantes.fr Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai, car ils présentent leur candidature en juin auprès de l'École doctorale. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale SCE (Philosophie, Histoire, Lettres classiques...). Seront prises en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral fin juin ou début juillet devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

ORGANISATION DU MASTER

La structure du Master a changé depuis la rentrée 2017. Les plus importantes modifications sont les suivantes :

- Les étudiants peuvent choisir les cours de littérature qu'ils suivent.
- Ils peuvent suivre des cours d'agrégation pour voir ce que c'est et commencer à s'y préparer s'ils envisagent plus tard de passer le concours d'Agrégation. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master Préparation Supérieure à l'enseignement (Master PSE), qui est le nom de la préparation à l'agrégation. N.B. ce sont des cours très exigeants en termes de préparation et les étudiants doivent s'y inscrire en connaissance de cause.
- Dans l'UE « recherche collective » au 2nd semestre, les étudiants sont directement impliqués dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

NB : les coefficients ne sont pas toujours égaux aux ECTS

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	<p style="text-align: center;">Méthodologie</p> <p style="text-align: center;">EC 1 : Outils critiques (12 h TD) (9 séances de 1h30) EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 séances de 2 h, le reste en distanciel)</p>	2h30 / semaine	1
UE 12	<p style="text-align: center;">Langue vivante TD (24 h)</p> <p style="text-align: center;">Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 13	<p style="text-align: center;">Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p style="text-align: center;">L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 14	<p style="text-align: center;">Approfondissement de la recherche</p> <p style="text-align: center;">Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 9 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) :</p> <p style="text-align: center;">L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Cours d'agrégation sur La Bruyère</p>	4 h 00 / semaine	8

	<p>Cours d'agrégation sur Cendrars</p> <p>Cours d'agrégation de Littérature comparée « Solitude et communauté dans le roman »</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine)</p> <p>L'École de Gaza (1 h / semaine)</p> <p>Femme et Antiquité (1 h / semaine)</p> <p>Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>		
UE 15	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <p>Cours d'agrégation Ancien Français (24 h)</p> <p>Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)</p> <p>Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)</p> <p>Stage hors Université</p> <p>Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p>de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p>35 h</p> <p>25 h / semestre</p>	1

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) (3 x 2h)</p> <p>EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel) : Organisation de la journée d'études des Masterants</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 22	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire</p> <p>Anglais : communication et recherche</p> <p>Allemand</p> <p>Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 23	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2</p> <p>Philologie, stylistique et herméneutique 2</p> <p>Littérature, idées et savoirs 2</p> <p>Théories et contre-théories du Moderne 2</p> <p>Traductions, réécritures et réceptions 2</p> <p>Problématiques transversales du laboratoire</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 24	<p>Approfondissement de la recherche</p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 6) (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2</p> <p>Philologie, stylistique et herméneutique 2</p> <p>Littérature, idées et savoirs 2</p> <p>Théories et contre-théorie du Moderne 2</p> <p>Traductions, réécritures et réceptions 2</p> <p>Problématiques transversales du laboratoire</p>	4 h 00 / semaine	8

	<p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi au 1^{er} semestre) :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) L'École de Gaza (1 h / semaine) Femme et Antiquité (1 h / semaine) Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>		
UE 25	<p>UE préprofessionnelle, choix : Droit de la propriété intellectuelle et artistique</p> <p>Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD)</p> <p>Stage hors Université</p> <p>Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p>2 h / semaine</p> <p>1 h 30 / semaine</p> <p>35h</p> <p>25 h / semestre</p>	1
UE 26	Mémoire de recherche		20

Nota Bene : Il est recommandé de ne faire qu'un « stage hors Université » dans l'année de M1, soit au premier soit au second semestre.

MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	<p>Méthodologie EC 1 : Outils critiques (12 h TD) (dispanse si l'étudiant l'a validé en M1) EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel)</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 32	<p>Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 33	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6) L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 34	<p>Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 9 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p>	4 h 00 / semaine	8

	<p>Cours d'agrégation sur La Bruyère Cours d'agrégation sur Cendrars Cours d'agrégation de Littérature comparée « Solitude et communauté dans le roman »</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) L'École de Gaza (1 h / semaine) Femme et Antiquité (1 h / semaine) Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>		
UE 35	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <p>Prépa. sup. enseign. Ancien Français (18 h CM + 6 h TD) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h TD) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD)</p> <p>Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p>de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p>35 h 25 h / semestre</p>	1

MASTER 2 – SEMESTRE 4

Le second semestre du Master 2 comporte beaucoup moins de cours : il s'agit de pouvoir terminer de rédiger le mémoire de recherche dans de bonnes conditions.

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) (3 x 2h) EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel) : Organisation de la journée d'études des Masterants</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 42	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	1
UE 43	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 Philologie, stylistique et herméneutique 2 Littérature, idées et savoirs 2 Théories et contre-théories du Moderne 2 Traductions, réécritures et réceptions 2 Problématiques transversales du laboratoire</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 44	Mémoire de recherche		30

MODALITES DE VALIDATION

Modalités de validation du Master 1 et Master 2

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par le professeur. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

Au premier et au deuxième semestre des M1 et M2, un devoir sur table en fin de semestre est proposé aux étudiants qui souhaiteraient valider le cours sous cette forme ; ou bien les étudiants pourront opter pour un travail personnel à faire chez eux (article, dossier etc.) ou un exposé en cours (avec un nombre limité d'exposés dans chaque cours).

N.B. L'étudiant s'engage en connaissance de cause (autrement dit en mesurant la charge du travail afférent au choix retenu pour la validation) dans le choix de l'évaluation qu'il retient pour tel ou tel cours dans lequel il est inscrit.

Étant donné que la rédaction du mémoire au terme de deux ans devient la norme à compter de la rentrée 2019-2020, il s'agira de soutenir un état du travail de recherche en cours à l'issue du M1 (voir les modalités du mémoire p. 33-34). Les étudiants auront l'obligation de valider une partie de leurs cours « Fondamentaux » et « Approfondissements de la recherche » par des travaux directement liés à la recherche en Littérature, sous forme d'un exposé oral ou d'un dossier écrit, sur un sujet choisi en accord avec l'enseignant-e de l'UE choisie. Les autres évaluations se feront sous la forme du devoir sur table en fin de semestre.

Le principe, dégressif, pour que l'étudiant puisse consacrer du temps à son mémoire, est le suivant :

- M1 sem. 1 : deux travaux de recherche obligatoires à rendre au minimum (parmi l'ensemble des cours « Fondamentaux » et « Approfondissements de la recherche » suivis en M1 au premier semestre),
- M2 sem. 2 : un travail au minimum,
- M2 sem. 3 : un travail au minimum,
- M2 sem. 4 : pas d'obligation minimale de choisir une validation type « travail de recherche ».

Le Master 1 est validé sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

Ex. : Moyenne des UE = 8 ; Mémoire = 12 Résultat : ajourné

Ex. : Moyenne des UE = 13 ; Mémoire = 9 Résultat : ajourné

Modalités de validation pour la deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à la moyenne de l'ensemble des UE doivent aller au rattrapage. Ils ne repassent alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 21 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Chaque étudiant qui souhaite participer à la seconde session doit donc, sitôt après les résultats de la première session, prendre contact avec l'enseignant concerné (uniquement s'il n'a pas la moyenne au bloc des UE). Le rattrapage prend, sauf exception, la forme d'un oral.

Par ailleurs, contrairement à la Licence, les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : Une fois qu'on a obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, il n'est pas possible de repasser l'une de ces UE à la deuxième session (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20). En cas de redoublement, il faut repasser toutes les UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

En Master 2, les règles sont identiques.

Statut particulier des DA

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier, qui entraîne une adaptation de l'évaluation des cours suivis. Ils pourront ainsi se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective.

Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les cours « Recherche collective » des 1er et 2e semestres qui sont, certes, conçus avec une part de distanciel, mais qui supposent un investissement en termes de travail fourni sur l'ensemble des deux semestres. La prise de contact avec les enseignants en charge de ces cours « Recherche collective » doit donc se faire très tôt.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles (UE 15, 25, 35) si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné). Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

Traitement de l'absence

La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.

Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année. En cas d'absence dûment motivée au contrôle continu, l'enseignant concerné peut organiser une épreuve de substitution.

Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16. La session de rattrapage peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

DESCRIPTIF DES UE « METHODOLOGIE »

Au premier semestre :

« Outils critiques et méthodologie » :

Mme Ligier-Degauque

Ce cours comprend 9 séances de 1 h 30 au cours du 1er semestre (lundi 13 h – 14 h 30). Il est destiné à rappeler aux étudiants les exigences typographiques, les sources bibliographiques, et à exposer les façons de concevoir la problématique de leur mémoire. Il donne aussi des conseils sur l'introduction et la conclusion, la soutenance etc. Il est destiné aux M1 mais si des M2 ne l'ont pas suivi, ils doivent obligatoirement le suivre et le valider.

Le responsable de la bibliothèque de section, M. Benoît Chetaille, interviendra dans le cours de méthodologie (deux séances) sur la recherche documentaire (les ressources à connaître : bases de données, revues en texte intégral, archives ouvertes) et l'utilisation du logiciel Zotero pour la gestion des bibliographies.

Dates des 9 séances (lundi 13 h - 14 h 30) : 16 et 23 septembre (Mme Ligier-Degauque), 30 septembre et 7 octobre (M. Chetaille), 14 octobre, 4, 18 et 25 novembre (Mme Ligier-Degauque), 2 décembre (examen sur table).

« Recherche collective » : l'interdisciplinarité dans un séminaire de recherche

Mme Gaucher-Rémond

Cet enseignement constitue une introduction aux méthodes de la recherche collective et vise de ce fait à la fois l'acquisition de techniques de rédaction et de techniques de prospection. Il est basé pour sa majeure partie sur l'observation critique d'événements scientifiques. Des séances relais en classe sont organisées tout au long du semestre, mais une grande partie du travail devra être effectuée sur le terrain (manifestations scientifiques) et en autonomie.

Cette année, le cours « Recherche collective » vise à sensibiliser les étudiants à l'interdisciplinarité et s'appuiera sur les activités du séminaire MEDIEVARIS « Figures de soi, reflets du monde (Moyen Âge – Renaissance »).

Organisé par les laboratoires de littérature (L'AMo), d'histoire (CRHIA), d'histoire de l'art (LARA) et d'histoire des sciences (Centre François Viète) de l'université de Nantes, ce séminaire consiste à analyser les outils et stratégies par lesquels l'individu parvient à se représenter ou à se faire représenter dans sa singularité tout en adhérant aux marqueurs d'identités collectives qui le conditionnent (géographiques, idéologiques, institutionnels, familiaux, imaginaires, etc.). Chaque séance permettra d'écouter deux orateurs et s'attachera à multiplier les éclairages autour d'une pratique de représentation où la promotion de l'individu s'opère à l'intérieur d'un réseau de signes collectifs. La réflexion pourra être l'occasion d'évaluer les ressemblances entre Moyen Âge et XXI^e siècle dans la propension à caractériser l'individu tout en l'agrégeant (pages facebook, réseaux sociaux, mode vestimentaire, mouvements identitaires...). Le séminaire est adossé au carnet de recherche medievars.hypotheses.org

Le cours se partagera entre 4 séances en classe et un travail en autonomie.

L'enseignante fera en cours une présentation de la problématique, des méthodes et des enjeux du séminaire. Les étudiants seront appelés à assister aux séances du séminaire, qui se dérouleront les vendredis de 14 h à 17 h à la MSH Ange-Guépin, selon le calendrier prévisionnel suivant :

20 septembre : *Images de soi et réseaux de connaissances* (Pierre-Olivier Dittmar, Paris EHESS - Jean-Claude Mühlethaler, université de Lausanne)

18 octobre : *Artisan, artiste : vers la promotion individuelle* (Jean-Marie Guillouët, université de Nantes - Fabienne Pomel, université de Rennes 2)

29 novembre : « *Parler par couverture* » (Didier Lechat, université de Caen - Jean-Claude Schmitt, Paris EHESS)

6 décembre : *Les corps du roi* (Pierre Monnet, Paris EHESS / Francfort-sur-le-Main IFHA – Yann Lignereux, université de Nantes).

Le travail en autonomie visera à la préparation et à la restitution de ces rencontres. La participation des étudiants pourra prendre différentes formes, au choix (organisation de débats, comptes rendus de séances, articles de recherche ou bibliographie en rapport avec les sujets traités, etc.).

Au second semestre :

« Outils critiques et numériques » :

Ce cours comprend 3 séances de 2 heures au cours du 2nd semestre.

Ce module a pour objet les outils numériques destinés aux chercheurs en littérature et plus généralement en SHS. Il consistera en trois ateliers pratiques de 2h (blog de recherche, HAL, bases de données) introduits par quelques jalons théoriques et historiques sur les humanités numériques. La présence aux trois ateliers est requise (nom de l'enseignant et dates communiquées à la rentrée).

« Recherche collective » :

Mme Labbé

Ce cours fait suite au cours « recherche collective » du premier semestre et permettra de mettre en œuvre les enseignements de ce premier module. Il sera validé par l'organisation collective d'une journée d'études préparée tout au long du semestre. Il s'agira ainsi pour les étudiant(e)s, tout en formalisant leur propre recherche, de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs et d'acquérir la méthodologie académique de la présentation orale. Chaque séance programmée sera conçue sous la forme d'un atelier et suivie de travaux menés en autonomie dans la perspective de la journée d'études.

DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2

« L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 » :

Mme Grande

« Conteuses et malicieuses : la représentation du féminin et du masculin chez les conteuses de la fin du XVII^e siècle »

Le conte de fées littéraire, tel qu'il apparaît et se développe à la fin du XVII^e siècle, est un genre doublement féminin, par son origine (le premier conte merveilleux est officiellement publié par Mme d'Aulnoy en 1690) et par ses auteurs, majoritairement des autrices. Considérant que le principal sujet des contes porte sur la sempiternelle question des rapports entre femmes et hommes, pas seulement lors de la relation amoureuse ou conjugale mais aussi dans les diverses déclinaisons familiales possibles (père/fille ; mère/fils ; frère/ sœur etc.), il apparaît particulièrement stimulant d'explorer comment les conteuses ont traité de ces rapports à travers le filtre du merveilleux. L'élaboration littéraire spécifique au conte a donné en effet aux conteuses l'occasion d'expériences de pensée que n'aurait sans doute pas permises une écriture attachée au vraisemblable, ce qui fait qu'on pourrait les considérer comme des pionnières des études de genre. Quelles sont ces expériences et que révèlent-elles des scénarios fantasmatiques féminins ? Explorer ce que les contes des conteuses dévoilent du féminin et du masculin permettra à la fois de découvrir les problématiques féminines spécifiques à la société du XVII^e siècle, mais ouvrira également la réflexion sur la permanence actuelle de certaines de ces problématiques.

Le cours s'appuiera essentiellement sur les *Contes des fées* de Mme d'Aulnoy, mais d'autres autrices seront également sollicitées (Catherine Bernard, Mlle Lhéritier, Mme de Murat etc.). Un de ces objectifs sera la constitution d'une anthologie de contes de conteuses.

Corpus :

Mme d'Aulnoy, *Contes des fées*, éd. Nadine Jasmin, Paris, Honoré Champion 2008. Acheter la version brochée, beaucoup moins chère (autour de 18 euros quand même) que la version reliée (plus de 100 euros...). D'autres textes seront distribués en cours ou mis à disposition sur MADOC au besoin.

On se reportera également à la collection « Bibliothèque des Génies et des fées » qui a pour ambition de publier l'intégralité ou presque des contes parus aux XVII^e et XVIII^e siècles. En particulier le premier volume est consacré aux contes de Mme d'Aulnoy ; le deuxième aux contes de Mlle L'Héritier, Mlle Bernard, Mlle De la Force, Mme Durand, Mme d'Auneuil ; le troisième aux contes de Mme de Murat.

Bibliographie :

DEFRANCE Anne, *Les Contes de fées et les nouvelles de Mme d'Aulnoy (1690-1698)*, Genève, Droz, 1998.

JASMIN Nadine, *Naissance du conte féminin. Mots et merveilles : les contes de fées de Mme d'Aulnoy (1690-1698)*, Paris, Champion, 2002.

« Théâtre et histoire culturelle 1 » :

Mme Ligier-Degauque

« Portait d'une société en crise (fin XVII^e-XVIII^e siècles) : circulation de l'argent et nouvelles revendications »

Dans la société pyramidale et fortement hiérarchisée des XVII^e et XVIII^e siècles, la circulation de l'argent provoque des frictions entre les différentes catégories de la population française. La méfiance, voire la détestation des gens d'argent donne naissance au théâtre à des types satiriques, tels que le marchand et le financier. Les conservateurs de la Première Modernité vont déplorer *ad nauseam* la prolifération de parvenus. Ainsi, selon La Bruyère (*Les Caractères*), qui observe malgré lui les failles de l'Ancien Régime, les laquais peuvent eux-mêmes rêver d'une ascension sociale qui ne devrait rien au mérite et tout au sens de l'intrigue. À la veille de la Révolution française, dans *Le Mariage de Figaro*, le Comte Almaviva ne contrôle plus son valet (Figaro) par les gages et constate chez lui de l'esprit : la revendication d'une égale dignité des hommes chez un valet, sans aller jusqu'au souhait de désordre social, est significative d'une transformation de la société française traversée par de nouveaux circuits d'argent et d'information. Aussi voudrions-nous étudier comment le théâtre saisit ces mutations de la France d'Ancien Régime qui aboutissent à des revendications nouvelles, fondatrices de notre « modernité ».

Au programme (textes en appui du cours, sans étude *in extenso* systématique) :

- Travail sur des articles de journaux, des textes de fiction, des gravures, des pamphlets etc. sur John Law et le Système, dont l'effondrement (en 1720) a été vécu par les Français comme une déflagration économique, politique et sociale.
- Fatouville, *Le Banqueroutier* (1687) et *Le Marchand dupé* (1688) (voir Évariste Gherardi, *Le Théâtre italien* de Gherardi, Paris, Cusson et Witte, 1700, respectivement tome I et tome II ; en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale de France : gallica.bnf.fr).
- Regnard, *Le Divorce* (1688) (*Le Théâtre italien* de Gherardi, éd. cit., t. II, en ligne).
- Lesage, *Turcaret* (1709) (éd. GF ou Livre de Poche).
- Marivaux, *Le Legs* (1736) (*Théâtre complet* de Marivaux, éd. Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, Paris, Classiques Garnier ou éd. C. Ailloud-Nicolas, Montpellier, Espaces 34).
- Textes tirés de différents drames bourgeois, qui font l'éloge du commerce (régulé) et qui transforment le négociant en héros moderne (ex. Diderot, *Le Père de famille* ; Sedaine, *Le Philosophe sans le savoir* ; Mercier, *La Brouette du vinaigrier*).
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* (1784) (éd. GF ou Livre de Poche).

Ce programme sera pensé dans une perspective historique et politique. Pour la deuxième moitié du XVIII^e siècle, nous intégrerons à notre réflexion deux textes, certes non théâtraux, mais d'un intérêt fondamental pour la réflexion entre mutations sociales et circulation de l'argent : *Le Traité sur la tolérance* de Voltaire (éd. René Pomeau, GF) et *Le Neveu de Rameau* de Diderot (éd. Pierre Chartier, Livre de Poche). Voltaire défend un lien nécessaire entre argent et tolérance pour assurer la concorde civile, alors que Diderot fait dire au Neveu : « Qu'importe qu'on ait un état, ou non ; pourvu qu'on soit riche ; puisqu'on ne prend un état que pour le devenir. » Comment défendre l'argent comme un garant de paix ? Comment y voir au contraire un facteur de rupture du lien social et d'essor de l'individualisme ? C'est à quoi le cours s'efforcera de répondre dans une enquête sur notre « modernité ».

« Philologie, stylistique et herméneutique 1 » :

M. Méniel

« Lire et interpréter les textes à la Renaissance »

Pour comprendre la création littéraire à la Renaissance, il convient de se demander comment on lisait. Ce cours propose une initiation aux modes de pensée, de lecture et d'interprétation qui étaient en usage du XV^e au premier XVII^e siècle. Nous rappellerons en quoi consistait la lecture allégorique de la Bible. Nous étudierons les exégèses humanistes des poèmes homériques et l'œuvre des mythographes italiens (Giraldi, Conti, Cartari), mais nous prêterons aussi attention à la critique que Rabelais et les penseurs protestants adressent à la lecture allégorique. Nous verrons que si le commentaire savant s'applique à la poésie des contemporains, il lui donne un lustre et un prestige sans pareil, comme lorsque Marc-Antoine Muret annoté les *Amours* de Ronsard. La traduction, dont Étienne Dolet fixe les règles dans un opuscule théorique, est aussi à envisager comme un type d'interprétation. Enfin, nous ne négligerons pas les types d'interprétation que pratiquent les philosophes et les juristes, et nous nous demanderons ce que Montaigne leur doit, lui qui, dans le chapitre « Sur des vers de Virgile » (*Essais*,

III, 5), réfléchit avec tant de subtilité sur les pouvoirs de la poésie. Somme toute, on assiste au XVI^e siècle à rien de moins qu'à la naissance de la critique.

Les étudiants pourront consulter l'*Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, éd. J.-C. Margolin, Paris, Gallimard (Coll. Folio), 2007. Une bibliographie et des exempliers seront distribués en cours.

BIBLIOGRAPHIE :

ÉRASME Désiré, *Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotation de Jacques Chomarat, [Paris], Librairie générale française (Le Livre de Poche Coll. Bibliothèque classique), 1991, 1049 p.

ÉRASME Désiré, *Éloge de la folie, Adages, Colloques, Réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, Correspondance*, éd. C. Blum, A. Godin, J.-C. Margolin et D. Ménager, Robert Laffont (Coll. Bouquins), 1992.

MARGOLIN Jean-Claude, *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard (Folio classique), 2007, 907 p.

VIVES Juan Luis, *De Disciplinis / Savoir et enseigner*, Édition, traduction, introduction et notes par Tristan Vigliano, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

« Littérature, idées et savoirs 1 » :

M. Correard

« Le dialogues des morts en Europe (XVII^e-XVIII^e siècle) : la Terre vue d'en bas »

Au sein du continent oublié de la littérature sério-comique, les dialogues des morts constituent une province aussi riche que peu explorée. Sur le modèle des *Dialogues des morts* de Lucien de Samosate, les écrivains de la République des Lettres imaginent volontiers des défunts souvent prestigieux, parfois anonymes, anciens ou modernes, discutant outre-tombe des folies de notre monde, tout en reconnaissant volontiers les leurs. Le détachement n'interdit pas la polémique, ni même la politique. Mais la situation favorise l'ironie, qui s'exerce dans toutes les directions : les satiristes s'y font moralistes. Lieu de vérité propice à l'expression d'une philosophie rieuse, les Enfers sont un lieu de liberté, de franc-parler (*parrhêsia*), qui par leur seule constitution imaginaire invitent à transgresser de nombreux interdits, à commencer par ceux qui touchent la représentation de la mort. Car il s'agit d'une littérature de subversion, destinée à contourner diverses formes de censure.

Autour des *Nouveaux dialogues des morts* de Fontenelle (1683), auxquels nous dédions une étude particulière, puisqu'ils fixent un canon, nous aborderons dans une optique pleinement comparatiste certains thèmes privilégiés, qui montrent comment le genre a reflété toutes les grandes controverses de la première modernité (l'Histoire et la mémoire historique ; la Raison d'Etat et la théorie du bon gouvernement ; les querelles des philosophes et des savants ; la question féminine et la galanterie ; les passions, etc.)

Les étudiants seront invités à lire l'intégralité des *Nouveaux dialogues des morts* de Fontenelle (choix de l'édition laissé libre) et certains extraits d'autres auteurs (Alberti, Pontano, Érasme, Alfonso de Valdés, Gil Vicente, Franco, Boccacini, Quevedo, Boileau, Fénelon, Saint-Mard, Prior, Swift, Fielding, Voltaire, Vauvenargues, Wieland). En sus, il sera demandé de réaliser une fiche de synthèse sur un autre recueil, dont la version aboutie sera partagée avec pour objectif, à terme, la constitution d'une anthologie éditable.

« Traductions, réécritures et réceptions 1 » :

Mme Lombe

« Traduire la poésie, retraduire, se traduire : le texte poétique en mouvement »

Ce séminaire se propose d'explorer les spécificités de la traduction poétique à travers les siècles et d'en cerner les principaux mécanismes : qu'il s'agisse des enjeux d'une première traduction qui va souvent déterminer les conditions de la réception – succès ou échec – de tel auteur ou œuvre (ce qui a pu motiver des stratégies de traduction particulières afin de créer les conditions optimales de son

acceptabilité dans la culture-source – cf. Shakespeare en France au XVIII^e siècle), de retraductions successives qui, elles, vont tenter, le cas échéant, de « réparer » ce que la traduction initiale a parfois ignoré/laisser en marge, ou bien encore d'autotraductions (cas où le poète bilingue décide de se faire son propre traducteur), le désir de faire passer une œuvre poétique d'une langue à une autre s'accompagne de vrais dilemmes (traduire le sens ou la forme ? traduire en vers ou en prose ? comment restituer les effets de sonorités/de rythmes propres à chaque langue ?), d'options parfois discutables, qui varient considérablement selon les époques et le profil des traducteurs en présence (traducteur amateur ou bien professionnel, poète traducteur, traducteur universitaire, etc.). A travers un large choix de textes représentatif de tous les genres poétiques et de toutes les époques (de la Renaissance à nos jours) et en se fondant sur des analyses de faits traductifs précis, on s'attachera à mettre en évidence les écueils, les apories, mais aussi les réussites d'une pratique que l'on considère encore trop souvent comme relevant d'un impossible défi.

N.B. Les textes à l'étude ainsi qu'une bibliographie critique détaillée seront distribués en cours. Néanmoins, la lecture préalable de quelques titres suggérés ci-après est recommandée pour se préparer au séminaire.

BERMAN, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

BONNEFOY, Y., *L'Autre langue à portée de voix – Essais sur la traduction de poésie*, Seuil, 2013.

BORGES, Jorge Luis, *L'art de poésie*, Arcades Gallimard, 2002.

ETKIND, E., *Un Art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.

LOMBEZ, C., *La Seconde Profondeur. La traduction poétique et les poètes traducteurs eu Europe au XX^e siècle*, Les Belles Lettres, 2016.

« Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 » :

M. Claudel

« Atlantides antiques et modernes : Réécritures d'un mythe dans la littérature et les arts »

Le mythe de l'Atlantide, qui trouve sa source dans deux dialogues tardifs de Platon, le *Timée* et le *Critias*, a donné lieu à une extraordinaire accumulation d'ouvrages, à mi-chemin entre la spéculation scientifique et la rêverie philosophico-littéraire. L'Atlantide disparue a-t-elle bien existé ? Où se situait cette île fabuleuse ? à quel mystérieux cataclysme a-t-elle pu succomber ? L'objet de ce cours ne sera pas de trancher ces questions fascinantes mais pour le moins épineuses : il s'agira plutôt de se livrer à un petit essai d'« atlantologie », en analysant les réécritures que ce mythe fondateur a pu susciter dans les deux derniers siècles. Car l'Atlantide a nourri bien des rêves chez les artistes et les lettrés en mal d'évasion. Nous croiserons un étonnant transfuge de l'Atlantide, égaré dans *Le Vase d'or* d'Hoffmann (1813) ; nous rencontrerons des vestiges de la cité perdue dans *Vingt mille lieues sous les mers* (1869) ; nous retrouverons avec Pierre Benoît la trace d'une civilisation ensablée, perdue au cœur du Sahara (*L'Atlantide*, 1919) ; nous ferons étape avec Conan Doyle dans *La Ville du gouffre* (1929), avant de partir dans les étoiles avec Edgar P. Jacobs, dans le septième volume des aventures de Blake et Mortimer (1955)... Au fil de ces textes, on verra se dessiner les coordonnées de base de ce que l'on pourrait nommer le « genre atlantidien », entre fantastique et science-fiction.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour préparer le cours, on pourra lire avec profit un ouvrage de synthèse sur le sujet : René Treuil, *Le mythe de l'Atlantide*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2012, 142 p.

Cours Littérature française XVII^e mutualisé avec le Master PSE (préparation à l'Agrégation) : *Les Caractères* de La Bruyère
Mme Charles

Édition : La Bruyère, *Les Caractères*, éd. Emmanuel Bury, Le Livre de Poche, 1995.

La Bruyère est l'homme d'une seule œuvre, *Les Caractères*. À sa première publication, en 1688, le livre comporte 420 « remarques » et se présente modestement comme la continuation de l'ouvrage d'un moraliste grec, Théophraste. Six ans plus tard, le nombre des remarques est passé à 1120 : devant le succès de son ouvrage, La Bruyère n'a cessé, d'année en année, de le retravailler. Pour essayer de mesurer l'importance qu'ont eue *Les Caractères* sous l'Ancien Régime et de mieux comprendre cette œuvre hétéroclite, composée aussi bien de portraits que de maximes, de fragments brefs que de longs développements, on propose une introduction générale de six heures, puis une alternance d'explications de textes et de leçons portant sur certains grands thèmes de l'ouvrage.

Afin de suivre le cours, il faut avoir lu l'œuvre en entier, dans l'édition d'Emmanuel Bury (Le Livre de Poche, 1995). Il serait également bon d'avoir en mémoire les *Pensées* de Pascal et les *Maximes* de La Rochefoucauld, deux autres œuvres qui se présentent sous une forme discontinue, et par rapport auxquelles La Bruyère s'est déterminé.

Cours Littérature française XX^e mutualisé avec le Master PSE (préparation à l'Agrégation) : *L'Homme foudroyé* de Cendrars
M. Forest

Édition : Blaise CENDRARS, *L'Homme foudroyé* [1945], Paris, Gallimard, collection Folio, 2017.

Publié en 1945, *L'Homme foudroyé* est le premier des grands ouvrages autobiographiques dans lesquels le poète du Transsibérien, le romancier de Moravagine revient sur son existence aventureuse et déjà légendaire, marquée notamment par l'épreuve que l'écrivain connut pendant la Grande Guerre, qui le laissa amputé (« foudroyé ») et l'obligea à réinventer son œuvre et sa vie. Ces souvenirs, sous leur fausse apparence de simplicité, avec leur air affecté de décousu, composent une œuvre d'une grande cohérence et d'une réelle complexité, vivante et savante à la fois, qui emprunte un peu à tous les genres et constitue certainement l'un des sommets les plus inventifs de la littérature autobiographique.

Pour définir ses derniers livres – dont *L'Homme foudroyé* inaugure la série-, Cendrars parlait de « Mémoires qui sont des Mémoires sans être des Mémoires. » Outre le texte lui-même – qui appelle prioritairement une approche patiente et attentive-, on lira donc, plutôt que les études critiques assez peu nombreuses qui portent sur lui, les autres textes autobiographiques de Cendrars qui l'ont suivi : *La Main coupée*, *Bourlinguer* et *Le Lotissement du ciel*.

Pour une présentation de l'auteur, en l'absence d'une bonne biographie de Cendrars – celle qu'a signée sa fille décourageant un peu la lecture en raison de son caractère « romancé » –, on pourra se reporter en bibliothèque à l'album publié en 2013 par la Bibliothèque de la Pléiade et signé de Laurence Campa : *Album Cendrars*, Iconographie choisie et commentée par Laurence Campa, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 2013.

En ce qui concerne la critique, les travaux de Claude Leroy font, à juste titre, autorité. On pourra lire de lui : Claude Leroy, *La Main de Cendrars*, Septentrion, 1996. Mais, surtout, on ne manquera pas de consulter en bibliothèque les notices et les notes des deux volumes de textes autobiographiques dont il a dirigé l'édition dans la Bibliothèque de la Pléiade : Blaise Cendrars, *Œuvres autobiographiques complètes*, I et II, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 2013.

Programme de Littérature comparée mutualisé avec le Master PSE : « Solitude et communauté dans le roman »

M. Postel (Carson McCullers et Christa Wolf), M. Forest (Marguerite Duras) (1^{er} sem)
Mme Peyrache-Leborgne et M. Forest (2^e sem, commentaires composés à l'oral)

N.B. Les Masterants ALC ne suivront que le programme de littérature comparée enseigné au 1^{er} semestre, le 2^e semestre étant, lui, consacré à l'entraînement des agrégatifs aux commentaires composés pour les oraux du concours.

Œuvres au programme :

- Carson McCullers, *Le Cœur est un chasseur solitaire* [*The Heart is a Lonely Hunter*, 1940], traduction de Frédérique Nathan et Françoise Adelstain, Paris, Stock, collection « La cosmopolite », 2017.

- Marguerite Duras, *Le Vice-consul* [1966], Paris, Gallimard, collection « L'imaginaire », 2019.

- Christa Wolf, *Médée : voix* [*Medea. Stimme*, 1994], traduction d'Alain Lance et Renate Lance-Otterbein, Paris, Stock, collection « La cosmopolite », 2001.

Le cours propose de confronter les romans de trois romancières, dont les récits sont ancrés dans des époques et des territoires distincts : le *Deep South* américain chez Carson McCullers dans la première moitié du XX^e siècle, les lieux mythiques liés au cycle épique des Argonautes — la Colchide et Corinthe — chez Christa Wolf et l'Indochine et l'Inde décrits dans un climat colonial ou post-colonial chez Marguerite Duras. Les orientations littéraires dans lesquelles s'inscrivent les trois autrices sont également sensiblement différentes les unes des autres : à la suite de William Faulkner, McCullers livre un roman que l'on qualifiera de *Southern Gothic*, entendant par cette expression une mise en récit de personnages marginaux, en proie à la pauvreté ou la violence ; Christa Wolf propose une réécriture de certains éléments du mythe mettant en scène la figure de Médée, souvent prise à contre-pied de la tradition ; dans la voie ouverte par Nathalie Sarraute, mais à sa façon, Marguerite Duras livre un récit où se mêlent paroles et souvenirs des différents personnages.

Malgré leurs différences, ces trois romans envisagent un même enjeu : la confrontation entre une communauté à laquelle on ne croit plus et la solitude de certains êtres vivant aux marges de la société.

Dans le cadre général de la valorisation du sujet en Occident, processus que l'on peut faire remonter à la Renaissance, l'individu est pris entre deux formes de collectivité que l'on a coutume de distinguer sous les termes de *société* et de *communauté*. Cette opposition a été opérée par Ferdinand Tönnies à la fin du XIX^e siècle : la *Gemeinschaft*, la « communauté » partagée entre des hommes liés ainsi par un lien de type organique, s'oppose à la *Gesellschaft*, la « société » à laquelle on appartient, mais de laquelle on peut aussi se sentir exclu.

Au XX^e siècle, ce possible sentiment d'exclusion vécu par des individus qui ne correspondent pas à la forme attendue de la société, ceux qu'on pourra appeler des figures de la marginalité, qu'elle soit physique, psychologique, sociale, politique, etc., peut se traduire par une nostalgie de la communauté rêvée, cette utopie collective idéalisée qui a été formulée à l'époque romantique. Mais, il peut se produire aussi un rejet de cette communauté ressentie comme factice : c'est alors qu'apparaît l'expérience de la solitude que les romans mettent en scène.

Toutefois, des formes de partage entre ces individualités atypiques peuvent se faire jour : se forme ainsi une « communauté des singularités » (Jean-Luc Nancy), qui ne reposerait pas sur l'égalité abstraite entre les individus, mais sur la conscience de la différence de chacun. Cette nouvelle forme de collectivité, plus ou moins rêvée, plus ou moins actualisée d'un roman à l'autre, semble se constituer autour d'un personnage central : le sourd-muet John Singer, la figure de Médée, l'écrivain Peter Morgan.

Entre autres thématiques et problématiques, outre les notions de communauté, de société et d'individu, le cours abordera la marginalité, les voix et les regards, la communication et l'incommunicabilité, etc.

Présentation spécifique du cours sur Marguerite Duras (*Le Vice-consul*) par Philippe Forest :

Situé dans un Orient onirique et fantasmé qui expose au regard, donne en spectacle toute la misère et tout le malheur du monde, *Le Vice-consul* constitue une puissante et pathétique réflexion sur la manière dont le roman réfléchit la souffrance humaine. « Je pleure sans raison que je pourrais vous dire, déclare l'un des personnages, c'est comme une peine qui me traverse, il faut bien que quelqu'un

pleure, c'est comme si c'était moi. » Reprenant un certain nombre de personnages et de thèmes présents dans d'autres de ses œuvres, *Le Vice-Consul* appartient à ce que l'on a pris coutume de nommer le « cycle indien » de Marguerite Duras et dans lequel figurent également deux romans – *Le Ravissement de Lol V. Stein*, *L'Amour*- et trois films – *La Femme du Gange*, *India Song* et *Son nom de Venise dans Calcutta désert*. Pour éclairer l'œuvre au programme, on lira prioritairement le texte d'*India Song* qui propose comme une autre version de l'histoire racontée dans *Le Vice-Consul*- et, si l'on n'est pas trop réfractaire au cinéma expérimental, on regardera le film auquel ce texte correspond. En ce qui concerne les études critiques – qui sont très nombreuses-, des indications très sélectives seront proposées au début du cours.

Bibliographie pour le programme « Solitude et communauté dans le roman » :

☞ texte en ligne * texte à lire en priorité

[Cote de l'ouvrage ou de la revue à la BU, au CIDRe ou à la Bib. Philo]

Lien vers la liste des ouvrages disponibles dans les bibliothèques du Campus Tertre :

<https://nantilus.univ-nantes.fr/vufind/MyResearch/MyList/9146>.

Carson McCullers :

Les étudiants auront intérêt à lire les essais de McCullers contenus dans l'édition du roman au programme.

Baranowski, Anne-Marie, « Les visages de la marginalité chez Carson McCullers », *Particularités physiques et marginalité dans la littérature*, Arlette Bouloumié (dir.), Angers, Presses de l'université d'Angers, 2005, 205-17. [BU/Magasin : XA 507770].

Chollier, Christine, « Le Rêve de Singer », *Des Genres aux textes : Essais de sémantique interprétative en littérature de langue anglaise*, Françoise Canon-Roger et Christine Chollier (dir.), Arras, Artois Presses Université, 2008, 45-63.

Chollier, Christine, « Lire/lier sens global et sens local dans une œuvre littéraire : *The Heart is a Lonely Hunter* de Carson McCullers », *Des Mots à la pensée : Onze variations sur l'interprétation*, Daniel Thomières (dir.), Reims, EPURE, 2016, 113-31.

*Guilbert, Georges-Claude, *Carson McCullers : Amours décalées*, Paris, Belin, collection « Voix américaines », 1999. [BU/Salle 12/Anglais : 813 MCU G].

*Jaworski, Philippe, « La double quête de l'identité et de la réalité chez Carson McCullers », *Nouvelle Revue Française* 17, juillet 1969, 93-101. [BU/Magasin : RP11].

*Lemardeley-Cunci, Marie-Christine, « Préface », *Carson McCullers : Romans et nouvelles*, Paris, Le Livre de poche, « La Pochotèque », 1994, 7-26. [BU/Salle 12/Anglais : 813 MCU].

McCullers, Carson, *Reflets dans un œil d'or [Reflections in a Golden Eye, 1940]*, Stock, collection « La Cosmopolite », 2017. [BU/Salle 12/Anglais : 813 MCC].

Rivière, Yvette, « Les héroïnes de Carson McCullers à la conquête de l'espace : *The Heart is a Lonely Hunter*, *The Member of the Wedding* et *The Ballad of the Sad Café* », *L'Espace du Sud au féminin*, Gérald Préher et Brigitte Zaugg (dirs.), Metz, Centre Écritures / Université Paul Verlaine – Metz, Collection « Littératures des mondes contemporains », Série « Amériques » n°7, 2011, 83-92.

Savigneau, Josyane, *Carson McCullers: Un Cœur de jeune fille*, Paris, Stock, 1995. [BU/Salle 12/Anglais : 813 MCU S].

Christa Wolf

*Christa Wolf, « De Cassandre à Médée », *Ici même, autre part : récits et autres textes 1994-1998 [Hierzulande Andernorts : Erzählungen und andere Texte 1994-1998]*, trad. Alain Lance et Renate Lance-Otterbein, Paris, Fayard, 2000. [BU/Magasin : XC 555841].

*Christa Wolf, *Lire, écrire, vivre [1966-2010]*, trad. Alain Lance et Renate Otterbein, Paris, Christian Bourgois, 2015.

Sandrine Kott, *Histoire de la société allemande au XX^e siècle*. Tome III : La RDA (1949-1989), Paris, La Découverte, 2011. [BU/Salle 21 : 943.1 KOT].

☞ Cecilia Fernandez, « Medea. Stimmen: dossier », *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), mars 2016. <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/litterature/rda-et-rfa/wendeliteratur/medea-stimmen-dossier>

*Martine Schnell, *Lecture plurielle de l'œuvre de Christa Wolf : influences intertextuelles dans la littérature allemande*, Stuttgart, Ibidem, 2004.

René Girard, *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982. [BU/Magasin : 607221].

René Girard, *La Route antique des hommes pervers*, Paris, Grasset, 1985. [BU/Magasin : S 123086 ou 664443 ou 664444].

René Girard, *De la Violence à la Divinité*, Paris, Grasset, 2007.

Marguerite Duras

*Agamben, Giorgio, *La Communauté qui vient : théorie de la singularité quelconque*, Paris, Seuil, collection « La Librairie du XX^e siècle », 1990.

Astruc, Rémi, « Figures modernes de la singularité et pensée de la communauté », dans Kauffmann, Michel et Wintermeyer, Rolf, *Figures de la singularité*, Paris, Presses Universitaires Sorbonne Nouvelle, « Monde Germanophone », 2014.

*Blanchot, Maurice, « La douleur du dialogue », *Le Livre à venir* [1959], Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 1986. [BU/Magasin : XD 430705 ou 646792].

Blanchot, Maurice, *L'Entretien infini*, Paris, Gallimard, 1969. [Magasin : X 11651]. [CIDRe : 840.9 BLA ent].

*Blanchot, Maurice, *La Communauté inavouable*, Paris, Minuit, collection « Histoire », 1983. [BU/Salle 11 : 844 BLAN com]. [CIDRe : 840.9 BLA com].

Cohn, Dorrit, *La Transparence intérieure : modes de représentation de la vie psychique dans le roman* [1978], traduit de l'anglais par Alain Bony, Paris, Seuil, collection « Poétique », 1981. [BU/Magasin : X 705 (10) ou Salle 11 : X 705 (10)].

☒ Detue, Frédéric, Servais, Christine, « La lecture littéraire et l'utopie d'une communauté », *Études littéraires*, n° 41, 2/2010. <https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/2010-v41-n2-etudlitt3987/>

Dumont, Louis, *Essais sur l'individualisme. Perspective anthropologique sur l'idéologie moderne* [1983], Paris, Seuil, « Essais », 1991. [Salle 20 : 301 DUM ess]. [Bib. Philo : A DUM (21629)].

Foucault, Michel, *Les Anormaux. Cours au collège de France, 1974-1975*, Paris, Gallimard, Seuil, Hautes Etudes, 1999. [BU/Salle 10 : 194 FOU ou Salle 20 : 616.85 FOU ou 679367].

*Garric, Henri, *Parole muette, récit burlesque : les expressions silencieuses aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, collection « Perspectives comparatistes. Modernités et avant-gardes », 2015.

Girard, René, *Mensonge romantique et vérité romanesque* [1961], Paris, Hachette, « Pluriel », 2011. [BU/Salle 11 : 809.93 GIR].

Laugier, Sandra, *Éthique, littérature, vie humaine*, Paris, PUF, 2006. [CIDRe : E 21017].

Lukacs, Georg, *La Théorie du roman* [1920], traduit de l'allemand par Jean Clairevoye, Paris, Gallimard, collection « Tel », 1999. [BU/Salle 11 : 808.3 LUK]. [CIDRe : 809.3 LUK].

Message, Vincent, *Romanciers pluralistes*, Paris, Seuil, collection « Le don des langues », 2013. [BU/Salle 11 : 809.04 MES].

Minois, Georges, *Histoire de la solitude et des solitaires*, Paris, Fayard, 2013. [BU/Magasin : 729080].

*Nancy, Jean-Luc, *La Communauté désœuvrée* [1983], Paris, Bourgois, 1990. [BU/Magasin : S 410538]. [Bib. Philo : G 14946].

Ouellet, Pierre (dir.), *Politique de la parole. Singularité et communauté*, Montréal, Trait d'union, collection « Le soi et l'autre », 2002.

Pavel, Thomas, *La Pensée du roman* [2003], Paris, Gallimard, collection « Folio-essais », 2014. [BU/Salle 11 : 808.3 PAV]. [CIDRe : E 19363].

Rabate, Dominique (dir.), *Invention du solitaire, Modernités*, n° 19, Bordeaux, 2003.

Rancière, Jacques, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007. [BU/Magasin : XA 525105 ou Salle 11 : 801 RAN]. [CIDRe : 801 RAN].

Simmel, Georg, *Sociologie : Études sur les formes de socialisation* [1908], traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller, collection « Quadrige », 1981. [BU/Magasin : M 511847].

☒ Snauwaert, Maité, Hetu, Dominique (2018), « Poétiques et imaginaires du care », dans *Temps zéro*, n° 12. [<http://tempszero.contemporain.info/document1650>]

Tönnies, Ferdinand, *Communauté et société* [1887], traduit de l'allemand par Joseph Leif, présentation Ingeburg Lachaussee, Paris, PUF, collection « Le lien social », 2010. [BU/Salle 20 : 301.01 TON].

Touya, Aurore, *La Polyphonie romanesque au XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, collection « Perspectives comparatistes. Modernités et avant-gardes », 2015.

Watt, Ian, *The Rise of the Novel : Studies in Defoe, Richardson and Fielding*, Londres, Chatto & Windus, 1957. [BU/Magasin : XB 448370 ou XB 285299].

DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 2ND SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2

« L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 » :

M. Tettamanzi

« Ça a commencé comme ça » : le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit*

Ce séminaire propose une approche de la critique génétique à travers l'exemple d'un des romans majeurs du XX^e siècle. On partira d'une réflexion globale sur la génétique littéraire, pour en venir à l'histoire et aux caractéristiques du manuscrit de *Voyage au bout de la nuit*. Il s'agit d'une étude d'ensemble de ce manuscrit et des problèmes qu'il pose : lecture, transcription, interprétation, comparaison avec la version publiée. On y abordera aussi bien des problèmes techniques (comment lire le texte ? comment « l'établir » ?) qu'interprétatifs (traitement de l'espace et du temps, onomastique, statut des personnages, évolution du style, spécificités des thèmes, présence de l'idéologie).

Le texte du manuscrit de *Voyage au bout de la nuit* a été édité en fac-similé (Paris, Éditions des Saints-Pères, 2014) et en transcription (*Voyage au bout de la nuit*, « seul manuscrit », édition de R. Tettamanzi, Québec, Éditions Huit, 2016). Mais ces ouvrages sont hors de prix (pour le premier) et difficile d'accès (pour le second). Des photocopies et/ou des projections de type « powerpoint » permettront de pallier cet inconvénient. Mais les étudiants devront se procurer l'édition courante du roman afin de faciliter leur approche.

Important : il ne s'agit pas d'un cours général sur le texte, mais d'une étude du manuscrit. Toute étude génétique suppose donc que le texte soit connu ; normalement, beaucoup d'étudiants à Nantes ont travaillé le roman de Céline en L1. Si ce n'est pas le cas, sa lecture est indispensable avant le début du cours.

Référence : L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio n°28.

« Philologie, stylistique et herméneutique 2 » :

Mme Wulf

« Texte, contexte, interprétation »

Texte, contexte, interprétation, autant de questions auxquelles on est confronté lorsqu'on travaille sur un mémoire de master, sans toujours maîtriser suffisamment les outils pour les analyser. À partir d'un corpus de textes narratifs classiques, modernes et contemporains, on s'intéressera aux phénomènes stylistiques qui posent la question du contexte (implicite, indétermination, dialogisme et intertextualité, genre, rythme de la prose, organisation rhétorique, parcours interprétatif, scénographie textuelle...). Deux perspectives structurent cet enseignement :

1°) Présentation des théories qui abordent la problématique du texte, du contexte et de l'interprétation.

2°) Application à différents types de corpus narratifs.

Une bibliographie sera distribuée en début de cours.

« Littérature, idées et savoirs 2 » :

M. Stenger

« Diderot et le matérialisme des Lumières »

« Qu'est-ce que les Lumières ? », se demanda Kant quelques années avant la Révolution. Sans remettre en question sa célèbre réponse – « la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable » – nous allons tenter d'y apporter notre propre éclairage en étudiant des textes peu connus voire inconnus comme ceux du curé athée Jean Meslier, du médecin La Mettrie, l'enfant terrible des Lumières, de Diderot, qui confia à la postérité ses œuvres les plus hardies, ou de Sade, le pornographe philosophe (à moins que ce ne soit l'inverse). Le « siècle de Voltaire » fut travaillé en souterrain par un courant matérialiste qui n'hésita pas à nier l'existence de Dieu, de l'âme et d'une vie après la mort, tout en s'interrogeant sur la possibilité d'une morale non religieuse. Ce courant s'exprima à travers des attitudes communes comme le rire démystificateur, l'ironie mordante et la verve polémique, dans des genres aussi variés que le traité, le dialogue et le poème philosophiques, sans oublier une série de références qui renvoient l'un à l'autre les textes et les auteurs, en dépit de la distance, voire de l'incompatibilité des inspirations. Le matérialisme des Lumières s'en prend aux croyances, illusions et préjugés courants ; sans être révolutionnaire, il a toujours un caractère subversif et réducteur des idées reçues.

Œuvres au programme :

La Mettrie, *L'Homme-Machine* (Folio-Essais).

Diderot, *Le Rêve de d'Alembert* (GF-Flammarion).

Sade, *Dialogue entre un prêtre et un moribond* (Mille et une nuits).

D'autres textes seront distribués en cours.

Bibliographie succincte (et financièrement accessible) :

Bloch, Olivier, *Le Matérialisme*, Paris, PUF, 1985.

Salem, Jean, *L'Atomisme antique. Démocrite, Épicure, Lucrèce*, Paris, LGF, 1997 (Le Livre de poche-Références).

Morilhat, Claude, *La Mettrie. Un matérialisme radical*, Paris, PUF, 1997.

Bourdin, Jean-Claude, *Diderot. Le matérialisme*, Paris, PUF, 1998.

« Théories et contre-théories du Moderne 2 » :

M. Forest

« Mythe et modernité II : autour de l'œuvre de James Joyce »

Bien qu'indépendant du cours proposé en 2018-2019 (et qui portait sur un corpus d'œuvres liées au surréalisme : Aragon, Breton, Leiris, Bataille) et pouvant être suivi par des étudiants n'ayant pas assisté à cet enseignement, le nouveau programme offert vise à approfondir la réflexion sur les relations entre mythe et modernité. Il a pour objet principal l'œuvre de l'écrivain irlandais James Joyce, unanimement considéré comme l'un des fondateurs du roman moderne et dont les grands livres, inspirés notamment d'Homère, d'Ovide et de Dante, mettent en scène des figures et des motifs empruntés à la mythologie classique : Dédale, Icare, Télémaque et Ulysse.

L'étude portera principalement sur deux romans de Joyce : *Portrait de l'artiste en jeune homme* (dont la lecture intégrale est indispensable) et *Ulysse* (dont seuls des extraits seront approchés : essentiellement les chapitres mettant en scène le personnage de Stephen Dedalus, héros du roman précédent de Joyce et figure moderne de Télémaque). D'autres textes de Joyce, distribués en cours, pourront être évoqués : notamment « Les Morts », la dernière nouvelle de *Gens de Dublin*, et quelques pages de *Finnegans Wake*.

Dans une perspective comparatiste et si on dispose encore d'assez de temps, afin d'étudier comment la « méthode mythique » de l'écrivain irlandais a pu inspirer certains auteurs, on confrontera l'œuvre de Joyce à celles de quelques romanciers, poètes et cinéastes du XX^e siècle dont les textes ou les films seront rapidement présentés en cours.

Du côté de la poésie : *The Waste-Land* de T.S.Eliot.

Du côté du roman : *Les Aventures de Télémaque* de Louis Aragon et, éventuellement, *Lois* ou *Paradis* de Philippe Sollers.

Du côté du cinéma : *Voyage en Italie* de Roberto Rossellini, *Le Mépris* de Jean-Luc Godard, *The Dead* de John Huston, trois films inspirés à des titres divers par la dernière nouvelle de *Gens de Dublin*.

Les étudiants qui le souhaitent pourront présenter oralement un travail de recherche portant sur tel ou tel des aspects des œuvres étudiées ou bien, en relation avec leur propre mémoire, sur la manière dont la « méthode mythique » illustrée par Joyce a pu inspirer d'autres auteurs du XX^e siècle. Pour les autres étudiants, la validation du cours aura lieu sous la forme d'un devoir sur table organisé lors de la dernière séance du semestre.

« Traductions, réécritures et réceptions 2 »

Mme Peyrache-Leborgne

« Eros-esthète : romans-poèmes et modernité cinématographique »

L'objet de ce cours sera d'étudier deux grands romans de la fin du XIX^e siècle (*Tess d'Urberville* de Thomas Hardy et *La Femme et le pantin* de Pierre Louÿs) qui s'interrogent tous deux sur la question féminine et les rapports entre les sexes, mais dans des contextes socio-culturels très différents (le monde paysan de l'Angleterre victorienne d'un côté, le dandysme parisien « fin-de-siècle » de l'autre). Dans les deux cas cependant, la problématique amoureuse est corrélée au positionnement des artistes masculins face à la montée des revendications féministes et face à l'évolution des représentations artistiques consacrées au féminin, au corps, à la sexualité et à l'érotisme, en cette fin du XIX^e siècle.

Les deux textes se rejoignent aussi dans la conception du roman comme laboratoire d'une quête esthétique qui cherche à penser la poésie dans le cadre de la prose, le roman étant considéré comme une forme ouverte, destinée à absorber ou à refléter tous les genres (poésie, peinture, danse, musique, opéra ou folklore ...).

Nous étudierons en parallèle la façon dont le cinéma contemporain a compris (ou non) et tenté de restituer ces enjeux esthétiques, tout en modernisant et en politisant l'approche socio-historique des comportements sociaux et amoureux.

Corpus :

- Thomas Hardy, *Tess d'Urberville* (Le Livre de Poche), ainsi que l'adaptation cinématographique de Roman Polanski (le DVD se trouve au CIDRE, ainsi qu'une autre adaptation, réalisée par la BBC, à connaître mais que nous n'étudierons pas en détails).

- Pierre Louÿs, *La Femme et le pantin* (Folio), ainsi que deux adaptations cinématographiques : Luis Buñuel, *Cet Obscur objet du désir* (1977), Mario Camus, *La Femme et le pantin* (1990-92).

« Problématiques transversales du laboratoire » :

Mme Gaucher-Rémond et M. Méniel

« Passions de l'âme et genres littéraires du Moyen Âge à l'Âge classique »

« Passions », « émotions », « sentiments », « affects » : ces termes renvoient à certaines des expériences les plus intenses qu'il soit donné à l'être humain de faire. Entre Moyen Âge et Âge classique, la littérature comprend peu à peu que les passions constituent l'un de ses objets privilégiés. Or, chaque genre littéraire leur donne une coloration différente. Ainsi, la colère peut être une qualité pour le héros épique et un vice pour le personnage d'histoire tragique. De plus l'image des passions varie dans le temps : des passions médiévales comme l'acédie ou la lycanthropie ont aujourd'hui disparu ; la mélancolie qui était au Moyen Âge et à la Renaissance une cause de folie est devenue à l'époque romantique « le bonheur d'être triste » (Victor Hugo) et de nos jours un vague mal-être.

Ce cours de master se présentera comme un séminaire comprenant trois types d'interventions : les deux enseignants, une médiéviste et un seiziémiste, prendront en charge certaines séances sur des thèmes communs, afin de permettre un dialogue entre les époques littéraires ; des spécialistes viendront parler de leur recherche en cours ; des étudiants volontaires travaillant sur des passions ou sur des genres littéraires présenteront leur recherche personnelle. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les types d'approche, sur les méthodes et sur les instruments de travail qui peuvent servir à l'analyse du discours des passions en littérature, du Moyen Âge à la première modernité. Une large place sera réservée à la discussion entre les intervenants et les participants.

Bibliographie :

- Boquet (Damien) et Nagy (Piroska). *Le Sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2009.
- Boquet (Damien) et Nagy (Piroska). *Sensible Moyen Âge. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil (Coll. L'univers historique), 2015.
- Casagrande (Carla) et Vecchio (Silvana). *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Flammarion (Aubier, Collection historique), 2003.
- Casagrande (Carla) et Vecchio (Silvana). *Passioni dell'anima. Teorie e usi degli affetti nella cultura medievale*, Florence, Sismel ed., 2015.
- Ferrer (Véronique) et Ramond (Catherine), dir. *La Langue des émotions, XVIe-XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
- Klibansky (Raymond), Panofsky (Erwin) et Saxl (Fritz). *Saturne et la Mélancolie*, Paris, Gallimard (Coll. Bibliothèque illustrée des Histoires), 1989.
- Lecerclé (François) et Perrier (Simone), dir. *La poétique des passions à la Renaissance*, mélanges offerts à Françoise Charpentier, Paris, H. Champion, 2001.
- Mühlethaler (Jean-Claude). « *De ira et auaritia* ou les faiblesses des grands à l'épreuve de l'actualité : des *miroirs des princes* à l'engagement politique sous Charles VI », *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII^e-XV^e siècle)*, 9, 2002, p. 215-235.
- Ribemont (Bernard). « La "peur épique". Le sentiment de peur en tant qu'objet littéraire dans la chanson de geste française », *Le Moyen Âge*, 2008/3 (t. CXIV), p. 557-587.
- Yon (Bernard), éd. *La Peinture des passions de la Renaissance à l'Age classique*. Actes du colloque international (Saint-Étienne, 10-12 avril 1991), Saint-Étienne, Publications de l'Université, 1995.

UE 14, 24, 34 : COURS DE LETTRES CLASSIQUES

Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture (12 h)

Mme Thévenet

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

L'École de Gaza (12 h)

M. Amato

Le cours abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

Femme et Antiquité (12 h)

Mme Tresch

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

Bibliographie :

Francesco Della Corte et Eva Kushner, « Poétiques de l'Antiquité classique », *Histoire des Poétiques*, Paris, P.U.F., 1997, pp. 1-31.

Alain Deremetz, *Le Miroir des Muses - Poétiques de la réflexivité à Rome*, Villeneuve d'Ascq, 1995.

Jean-Pierre Néraudau, *La Littérature latine*, Paris, Hachette, 2000.

Les savoirs du mythe (12 h)

Mme Hertz

Les dieux grecs ont-ils été conçus à l'image de l'homme, ou à l'inverse de lui ? Ce cours a pour but de découvrir et d'analyser la façon dont les auteurs de langue grecque, depuis Homère et les Présocratiques jusqu'aux écrivains d'époque impériale, se sont représentés la sphère du divin. Nous nous appuierons sur un corpus essentiellement littéraire (épopée, comédie, dialogues satiriques, textes philosophiques et exégétiques), en recourant ponctuellement à l'iconographie.

Sources primaires à lire ou relire en vue du cours :

- *L'Iliade* et *l'Odyssée*

Pour l'*Illiade*, privilégiez la traduction de Paul Mazon (*Illiade*, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », 1975) ou de Frédéric Mugler, qui a le mérite de respecter typographiquement le mètre homérique (*L'Illiade*, Paris, Babel, 1995).

Pour l'*Odyssée*, optez pour celle de Philippe Jaccottet (*Odyssée*, Paris, La Découverte, 1992) ou de Frédéric Mugler (*L'Odyssée*, Paris, Babel, 1995).

Vous devrez avoir bien en tête le chant I de l'*Illiade* pour le premier cours du semestre.

- La *Théogonie* et les *Travaux et les Jours* d'Hésiode

- Les dialogues de Lucien regroupés dans l'ouvrage suivant : *Lucien. Dans les secrets des dieux*, introduit, traduit et annoté par Anne-Marie Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, coll. Classiques en Poche, 2017.

Bibliographie secondaire :

- Albert Severyns, *Les Dieux d'Homère*, Paris, PUF, 1966

- Daniel Babut, *La Religion des philosophes grecs, de Thalès aux Stoïciens*, Paris, PUF, 1974

- Luc Brisson, « Xénophane », *Lire les Présocratiques*, L. Brisson, A. Macé et A.-L. Therme (dir.), Paris, PUF, 2012

- Luc Brisson, « Le corps des dieux », *Les Dieux de Platon*, J. Laurent (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2003

- Carlos Lévy, *Les Philosophies hellénistiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1997 (pour une présentation très claire du pyrrhonisme, de l'épicurisme, du stoïcisme, etc.)

- José Kany-Turpin, « Les dieux », *Lire Épicure et les épicuriens*, A. Gigandet et P.-M. Morel (dir.), Paris, PUF, 2007, p. 145-165

- Julie Giovacchini, *Épicure*, chap. 5, « Pourquoi l'épicurisme fait-il scandale ? », Paris, Les Belles Lettres, coll. Figures du savoir, 2008, p. 171-185

- Michael Frede, « La théologie stoïcienne », *Les Stoïciens*, G. Romeyer Dherbey (dir.) et J.-B. Gourinat (éd.), Paris, Vrin, 2005, p. 213-232

- Thomas Bénatouil, Jean-Baptiste Gourinat et Michel Narcy (dir.), *L'Athéisme antique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018

COURS DE LANGUE

Anglais

2 cours au choix :

- « Version et commentaire »
- « Communication et recherche »

1er semestre : Mme Paris

2e semestre : M. Lillis

Cours d'anglais « Version et commentaire » :

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs.

Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire.

Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès le L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use*, Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

Cours d'anglais « Communication et recherche » :

Format du cours :

- Discussions et lectures de textes littéraires et de sciences humaines, et de courtes vidéos (entretiens avec des auteurs, conférences, etc.)
- Exposés : les exposés porteront sur des sujets de lettres et sciences humaines (art, philosophie, cinéma, histoire, etc.). Ils pourront prendre la forme d'un exposé chronométré à 2 ou 3 personnes (maximum 10 minutes par personne), autour d'un même sujet de recherche, avec des répondants (étudiants dans l'assistance qui auront préparé des questions ou réactions à la présentation entendue afin d'initier une discussion collective).
- Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès le L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use*, Raymond Murphy qui propose nombres d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

Programme du cours « Communication et recherche » au 1^{er} semestre (Mme Paris) : « The Literature and Culture of the American South ».

Nous étudierons des passages d'œuvres d'auteurs incontournables de cette littérature comme Mark Twain, William Faulkner, Flannery O'Connor, Carson McCullers, Eudora Welty, Tennessee Williams, Truman Capote, Katherine Anne Porter, James Lee Burke. Nous nous intéresserons également à la culture musicale et à d'autres formes d'art telles que la peinture à travers d'articles critiques et d'extraits d'adaptations cinématographiques qui nous permettront de cerner la spécificité de cette culture du Sud.

Programme du cours « Communication et recherche » au 2^e semestre (M. Lillis) : « When Writers take Positions : Anglophone Literature Facing A War on Truth in the 20th and 21st centuries »

Comment les écrivains ont-ils pris positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande et le « fake news » ? Dans ce cours nous examinerons les prises de positions de différents auteurs sur des enjeux culturels, historiques, et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs (tels que John Steinbeck, Harold Pinter, Toni Morrison, Zadie Smith...) ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.

Autres langues : allemand, espagnol

Les cours ne seront ouverts qu'à partir d'un seuil de quinze étudiants inscrits.

Certains cours seront mutualisés, d'autres pourront être dispensés par la Faculté des Langues. Dans ce cas, il faudra se renseigner là-bas.

Des informations seront affichées à la rentrée sur les panneaux de Master.

Rappel : les textes officiels exigent que les étudiants de master suivent des cours de langue notamment pour communiquer sur leur recherche à l'étranger, et pour être capables de lire la critique en langue étrangère.

DESCRIPTIF DES UE PREPROFESSIONNELLES EN M1 ET M2

UE 15, 25, 35 : « Stage en milieu professionnel hors Université »

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. Il faut éviter de le placer pendant les cours. L'étudiant cherche lui-même un stage : écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre, en rapport avec ses préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage, qui doit suivre des consignes précises. Ces consignes sont expliquées pendant le cours de méthodologie de M1 au premier semestre.

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage d'une dizaine de pages, doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire :

- pour le 1er semestre, au plus tard le lundi 13 janvier 2020.
- pour le 2nd semestre, au plus tard le lundi 4 mai 2020.

Pour les étudiants DA : ils sont dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

CONSIGNES POUR LE RAPPORT DE STAGE HORS UNIVERSITE :

- **Longueur :**

Environ 20000 signes espaces compris, en times 12 (déroulez le menu Outils et prenez Statistiques) Le rapport doit faire au moins 7 pages bien pleines.

Attention : les annexes et la bibliographie ne comptent pas dans ce nombre de signes.

Votre rapport doit être relié en spirale, ou agrafé.

- **Page de titre :**

Elle devra contenir :

- Logo de votre université en haut à gauche ;
- Au centre : Rapport de stage (en gros)
- Votre prénom et nom (le nom en majuscules) en gros (et indiquez au-dessous en petit votre e-mail)
- Discipline : Master (précisez 1 ou 2) Recherches, Lettres Modernes
- Stage effectué du tant au tant
- Au près de telle institution ou entreprise, ou de tel établissement
- Maître de stage : M. ou Mme prénom et nom (plus fonction éventuellement)
- Cette couverture doit être soignée ! Le premier regard de votre lecteur compte. Vous pouvez y placer une illustration.

- **Remerciements (facultatifs) :**

Les remerciements du rapport de stage sont généralement destinés à votre maître de stage et éventuellement à une ou deux autres personnes ayant joué un rôle important dans votre stage. Citez le nom, le poste de chaque personne et la justification de votre remerciement.

- **Sommaire :**

Numérotez les parties. Indiquez la pagination.

La présentation doit être impeccable (apprenez à faire les points suivis jusqu'au numéro de page).

- **Développement :**

1. Introduction

Précisez ici pourquoi vous avez choisi ce stage, pourquoi dans cette école, cette entreprise ou secteur d'activité. Vous pouvez très brièvement exposer votre démarche pour trouver ce stage.

Si vous en avez un, exposez votre projet professionnel. Vous pouvez éventuellement mentionner votre sujet de mémoire s'il a un rapport.

2. Présentez de manière globale « l'entreprise » et éventuellement les missions de votre stage (dans l'enseignement, il s'agit souvent simplement d'observation).

- La localisation géographique
- L'historique (assez succinctement)
- Le secteur d'activité
- L'effectif total de l'entreprise
- Sa structure

3. Description de votre stage :

- obligatoire : les jours, les heures, le nom du maître de stage, éventuellement d'autres encadrants
- mission (observation d'une classe, aide à l'inventaire d'une librairie ou bibliothèque, etc.)

4. Apport du stage : Fonctionnement, bilan, résultats (c'est le plus important et le plus personnel ! ce doit être le plus développé)

Enseignements / apports du stage (connaissances - compétences)

Mettre en perspective votre stage dans votre formation et dans projet professionnel.

- Qu'avez-vous tiré de votre stage ?
- Qu'avez-vous apporté ? Vous pouvez formuler des suggestions.
- Qu'avez-vous acquis ? (méthodes de travail, rigueur, organisation, etc.)
- Avez-vous atteint les objectifs que vous vous étiez fixés ?
- Comment avez-vous géré votre temps ? Estimez-vous que vous avez réussi ?

5. Conclusion :

- Ce stage vous a-t-il apporté une orientation professionnelle plus précise pour votre avenir ?
- A-t-il confirmé ou infirmé vos choix ? A-t-il fait naître d'autres désirs ?

- Les annexes :

Placez-ici les documents, les rapports sur lesquels vous avez travaillé qui permettent de mieux illustrer les missions ou apports du stage. Attention tous les documents placés en annexe/bibliographie doivent avoir été introduits lors du développement en faisant référence à l'annexe.

- Bibliographie facultative :

Éventuellement deux ou trois ouvrages qui vous ont apporté des théories applicables durant votre stage.

RECOMMANDATIONS PENDANT LE STAGE :

Afin de rédiger un rapport de stage vivant et sortant de l'ordinaire, il est vivement recommandé de constituer une sorte de « journal de bord » pendant votre stage. Il ne s'agit pas d'une simple prise de notes sur vos activités hebdomadaires, mais aussi de vos impressions, réussites, colères, échecs, anecdotes

N'oubliez pas non plus d'étudier l'organigramme de l'entreprise tant que vous êtes encore dedans, il vous sera ainsi plus facile d'éclaircir certains points incompris, d'avoir des précisions sur une activité que vous n'avez pas saisie.

LE STYLE DU RAPPORT :

Il doit être personnel : « j'ai souhaité... j'ai pu observer que... »

PRECISION :

Il ne s'agit pas pour vous de critiquer les gens que vous avez observés ou qui vous ont fait travailler, mais il s'agit pour votre lecteur de percevoir votre capacité d'observation, d'adaptation, et votre esprit critique. Vous pouvez offrir un exemplaire de votre rapport à votre maître de stage, mais cela ne vous empêche pas d'avoir des remarques personnelles critiques ; au besoin vous remettez une version allégée à votre maître de stage.

COMMENT VOTRE RAPPORT SERA-T-IL EVALUE ?

Il n'y aura pas de soutenance orale. Seul votre rapport écrit compte. Pour vous aider, voici quelques consignes que reçoivent les professeurs qui évaluent les rapports :

- Présentation écrite : propreté de la rédaction, correction orthographique et grammaticale, respect des normes typographiques.
- Intérêt du stage et investissement de l'étudiant dans le stage : cet item sera crédité de moins de points que les autres pour tenir compte du fait que l'étudiant n'est pas toujours en mesure de choisir son stage ni la charge de travail qui lui est confiée.
- Analyse des situations rencontrées au cours du stage et prospective : seront ici notés le regard porté par l'étudiant sur son immersion en milieu professionnel, sur les situations/responsabilités qu'il aura eu à gérer, ainsi que les enseignements qu'il aura tirés de cette expérience pour son avenir.

UE 15, 25, 35 : « Stage de recherche »

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en un stage de recherche de 25 heures effectué dans le cadre d'une des équipes du laboratoire de l'AMo (l'Antique, le Moderne). Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Un rapport de stage de recherche est demandé à l'issue du stage effectué : il vise à présenter l'objet du stage, ses modalités de déroulement, ainsi que les apports à la recherche dans le domaine disciplinaire afférent ; il doit également faire apparaître la capacité de l'étudiant du Master ALC à faire état de l'apport du stage effectué (ce qu'il a pu en retirer). Il est remis à l'enseignant-chercheur encadrant le stage de recherche, à l'issue du semestre, aux fins d'évaluation.

Le programme des stages de recherche au choix vous sera donné en début de chaque semestre.

UE 25 : Droit de la propriété intellectuelle et artistique

Mme Souffez

Ce cours a pour but d'initier les étudiants au droit de la propriété littéraire et artistique, et plus particulièrement au droit d'auteur. Cela conduit à aborder les questions suivantes :

- Quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur ?
- Qui est titulaire du droit d'auteur ?
- Quel est le contenu de ce droit ?

UE 15, 25, 35 : « Préparation au concours de l'agrégation : Ancien Français, Latin et/ou Grec »

Cours commun aux agrégatifs.

N.B. vous devez vous reporter pour le détail de ces cours à la brochure d'Agrégation de Lettres Modernes (Master PSE, resp. Élisabeth Gaucher-Rémond).

« Ancien Français » : Mme Gaucher-Rémond

Œuvre au programme : *Aspremont*, du vers 922 au vers 2923, édition et traduction par François Suard, Paris, Honoré Champion, Classiques Moyen Âge, 2008.

Pour suivre ce cours, il faut avoir acquis de solides compétences en ancien français : le rythme et le contenu des séances, adaptés à la préparation d'un concours de très haut niveau, nécessitent que les étudiants aient déjà une grande familiarité avec l'ancienne langue et connaissent déjà le texte au programme.

Conseils de pré-rentree :

TRADUCTION

En vous aidant de la traduction editée et d'un dictionnaire du franais mdiaval, celui d'Algirdas Julien GREIMAS (*Dictionnaire de l'ancien franais*, Paris, Larousse, 1994 puis nombreuses rditions) ou celui de Takeshi MATSUMURA (*Dictionnaire du franais mdiaval*, dir. M. Zink, Paris, Les Belles Lettres, 2015), analysez le texte dans sa langue originelle (identifications morphologiques, constructions syntaxiques).

QUESTIONS DE GRAMMAIRE

- Morphologie et syntaxe :

L'ouvrage d'initiation (THOMASSET Claude et UELTSCHI Karin, *Pour lire l'ancien franais*, Paris, Nathan « 128 », 1993) doit tre complt par :

JOLY, Geneviève, *Précis d'ancien franais*, Paris, Armand Colin, 1998.

MENARD, Philippe, *Syntaxe de l'ancien franais*, Bordeaux, Bière, 1994.

Il sera utile, avant le dbut des cours, de faire des relevés d'occurrences à partir de votre lecture du texte au programme :

- en morphologie : modes et temps verbaux, types de dclinaisons nominales et adjectivales...

- en syntaxe : propositions subordonnées, emplois de « que », négation, syntaxe de l'infinitif et des formes en -ant...

- Phonétique et graphies :

LABORDERIE, Noëlle, *Précis de phonétique historique*, Paris, A. Colin, coll. 128 Lettres, 2005, à compléter par la consultation des manuels suivants :

JOLY, Geneviève, *Précis de phonétique historique du franais*, Paris, Armand Colin, 1995.

JOLY, Geneviève, *Fiches de phonétique*, Paris, Armand Colin, 1999.

PARUSSA Gabriella et CAZAL Yvonne, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, Armand Colin (coll. « Cursus »), 2015.

- Vocabulaire :

Je vous conseille de reprendre toutes les fiches de lexicologie mdiavale dont vous disposez déjà et d'y inscrire les occurrences du texte au programme. Par la suite, vous aurez à préparer de nouvelles fiches à partir des usuels consultables en bibliothèque :

ANDRIEUX-REIX, Nelly, *Ancien franais - fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 2004.

BERTRAND, Olivier - MENEGALDO, Silvère, *Vocabulaire d'ancien franais - fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006.

GOUGENHEIM, Georges, *Les Mots franais dans l'histoire et dans la vie*, Paris, Picard, 1990.

GUILLOT, Roland, *L'Épreuve d'ancien franais aux concours. Fiches de vocabulaire*, Champion, 2008.

HELIX, Laurence, *L'Épreuve de vocabulaire d'ancien franais, Fiches de sémantique*, coll. « Parcours méthodique », Paris, Éditions du Temps, 1999.

« Latin » et « Grec » :

Enseignants de Lettres Classiques

Une préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version latine ou de version grecque sera assurée par un enseignant du département de Lettres anciennes.

Version grecque : les étudiants peuvent assister soit au cours L3 de Mme Thévenet, soit au cours M1 de Mme Hertz.

Version latine : les étudiants suivent le cours de version latine de M. Le Blay

UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE) EN L3 OU M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

PIX, EVALUEZ, DEVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPETENCES NUMERIQUES DANS L'UE « CULTURE ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES »

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **DANS LA LIMITE DES PLACES RESTANT DISPONIBLES**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc **APRÈS INSCRIPTION** auprès de jean-yves.roux@univ-nantes.fr

JOURNÉE D'ORIENTATION

L'université organise le mardi 24 octobre une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Qu'est ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée du mardi 23 octobre pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

LE MEMOIRE

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, auquel il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre rapidement rendez-vous par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants :

Les étudiants inscrits en Master ne peuvent attendre de leurs directeurs de mémoire qu'ils se transforment en correcteurs orthographique, syntaxique etc. et qu'ils corrigent les problèmes de mise en page du mémoire.

L'enseignant-chercheur qui encadre un travail de mémoire de Master pourra aider ses étudiants sur le plan de l'écriture et de la mise en page sur un nombre limité de pages (une dizaine), et ses remarques auront alors valeur de conseils pour le reste de la rédaction. À charge ensuite à l'étudiant de se relire et de se faire relire.

Le cours « Outils critiques » est là pour présenter aux étudiants de M1 les cadres de la recherche et expliquer les conventions, mais ne pourra suppléer la présentation individualisée par chaque enseignant-chercheur des méthodes de recherche qui dépendent de l'objet du mémoire. Les entretiens des enseignants-chercheurs avec les étudiants qu'ils encadrent ont un rôle fort à jouer en matière de formation des étudiants.

Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans :

À compter de la rentrée 2019-2020, l'étudiant inscrit dans le Master ALC s'engage à travailler sur son mémoire de recherche pendant les deux ans de sa formation, avec la soutenance au terme du M1 d'un état du travail en cours, puis une soutenance du mémoire au terme du M2.

Ce travail de recherche sur deux ans permettra ainsi d'envisager des sujets parfois de plus grande ampleur, avec un temps de conception moins limité pour les Masterants.

Les étudiants qui entrent en M1 ont jusqu'au 10 décembre pour arrêter leur sujet de mémoire et leur choix de directeur/trice. Cela permet de murir son projet de mémoire et de pouvoir s'y consacrer durant la totalité de la formation du Master.

La présentation du travail en cours au terme du M1 prend une forme qui dépend de l'objet de recherche. Le cadre général est le suivant :

- présentation du projet de travail en cours (choix du sujet, du corpus, problématique),
- rédaction d'une partie du futur mémoire (une trentaine de pages au total),
- plan détaillé,
- bibliographie.

Des aménagements du cadre, à la demande de l'enseignant-chercheur, peuvent être apportés en fonction des spécificités de l'objet traité : par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de textes du XVIII^e siècle ; la présentation d'une

partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie. Le jour de la soutenance, qui a lieu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, l'étudiant-e de M1 est incité-e à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

Le mémoire de recherche soutenu dans sa version finale à l'issue du M2 doit représenter un volume total de 80 de pages *a minima*. Sa forme finale dépend de l'objet de recherche traité et peut donc présenter des spécificités, qui seront à discuter avec l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire.

Taux d'encadrement des mémoires par chaque enseignant-chercheur :

S'il est difficile de fixer un seuil incompressible au-delà duquel un enseignant-chercheur pourrait refuser catégoriquement d'encadrer un étudiant, le chiffre de 6 mémoires à encadrer par enseignant-chercheur paraît néanmoins raisonnable. Au-delà de 6, l'enseignant-chercheur pourra inciter l'étudiant-e à solliciter un-e autre collègue pour l'encadrer.

Dépôt de sujet (en Master 1 uniquement)

En Master 1, chaque étudiant doit aller chercher au secrétariat un imprimé sur lequel figurera l'énoncé de son sujet de mémoire et la signature du directeur de recherches. L'étudiant devra rapporter lui-même cette feuille à la Scolarité au plus tard le 10 décembre 2019.

Des ateliers de formation aux ressources documentaires

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur www.bu.univ-nantes.fr

Présentation du mémoire

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Il est obligatoire et validé par un examen. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage.

On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » un document de neuf pages qui rappelle les conventions en usage.

Soutenance du mémoire

Le mémoire sera présenté en deux exemplaires (un pour le directeur de recherches, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, il faut compter au moins une dizaine de jours afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant-e.

Le jour de la soutenance, l'étudiant-e doit apporter un exemplaire de son mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

Déroulement de la soutenance :

1. Présentation du mémoire par l'étudiant (10 minutes environ).

a) Expliquer les raisons du choix de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.

b) Exposer rapidement les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.

c) Le plus important (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les résultats obtenus au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ? Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.

d) Donner un élargissement possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?

2. Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury

Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.

3. Délibération

Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général), rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
213	Mme AVIGNON Nathalie	MdC	nathalie.avignon@univ-nantes.fr
205	Mme BLAIN Marie	MdC HDR	marie.blain@univ-nantes.fr
207	Mme CHARLES Lise	MdC	Lise.charles@univ-nantes.fr
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC	paul-andre.claudel@univ-nantes.fr
207	Mme COMBES Annie	MdC HDR	annie.combes@univ-nantes.fr
211	M. CORREARD Nicolas	MdC	nicolas.correard@univ-nantes.fr
205	M. FOREST Philippe	PR	philippe.forest@univ-nantes.fr
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	nathalie.grande@univ-nantes.fr
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	mathilde.labbe@univ-nantes.fr
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	isabelle.degauque@univ-nantes.fr
203	M. LILLIS Shane	PRAG	shane.lillis@univ-nantes.fr
211	Mme LOMBEZ Christine	PR	christine.lombez@univ-nantes.fr
201	M. MENIEL Bruno	PR	bruno.meniel@univ-nantes.fr
211	Mme ORLANDI Sibylle	MdC	sibylle.orlandi@univ-nantes.fr
203	Mme PARIS Claire	PRCE	claire.paris@univ-nantes.fr
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	dominique.leborgne@univ-nantes.fr
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	chantal.pierre@univ-nantes.fr
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	philippe.postel@univ-nantes.fr
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	francoise.rubellin@univ-nantes.fr
219	M. STENGER Gerhardt	MdC HDR	gerhardt.stenger@univ-nantes.fr
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	regis.tettamanzi@univ-nantes.fr
213	Mme WULF Judith	PR	judith.wulf@univ-nantes.fr
201	M. ZONZA Christian	MdC	christian.zonza@univ-nantes.fr

MdC : Maître de conférences

MdC-HDR : Maître de conférences habilité à diriger des recherches.

PR : Professeur

THEMATIQUES DE RECHERCHES

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

Mme AVIGNON

- Travaux sur le roman, périodes modernes et contemporaines.
- Domaines linguistiques et culturels nord-américain, germanique et slave.
- Littérature et musique.
- Littérature et discours scientifiques.

Mme BLAIN

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

Mme CHARLES

Littérature et stylistique, 1600-1750.

En particulier :

- Poétique du récit en prose sous l'Ancien Régime, narratologie
- Esthétique théâtrale et esthétique romanesque
- Histoire et théorie de la tension narrative (suspense, curiosité, surprise)

M. CLAUDEL

- 1) Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.
- 2) Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX^e siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.
- 3) L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX^e et XX^e siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

Mme COMBES

1. Littérature arthurienne des XII^e et XIII^e siècles.

Corpus de base : les romans en vers et romans en prose traitant de la « matière de Bretagne » : les romans de Chrétien de Troyes, les Tristan en vers de Béroul et Thomas, le roman en prose du Lancelot-Graal et le Tristan en prose ; les romans en vers nombreux au XIII^e siècle, et qui explorent chacun à sa manière de nouvelles zones du monde arthurien : Fergus, Claris et Laris, La Vengeance Raguidel, Les Merveilles de Rigomer, Le roman d'Yder...

Ces œuvres sont traduites et / ou accessibles en édition bilingue. La langue médiévale n'est donc pas un obstacle pour travailler sur ce corpus.

Sur ces œuvres, on privilégiera des approches :

- relevant de la poétique du récit : gestion de la temporalité, formes du descriptif, mises en scène de la parole, contraintes liées au personnel romanesque, invention du personnage, création des univers de fiction ;
- portant sur la dimension intertextuelle (souvent en lien avec les romans de Chrétien de Troyes) ou cyclique ;
- menant une étude thématique rigoureuse (large éventail de sujets possibles).

2. Œuvres liées à l'atelier de Jean de Wavrin (XV^e siècle) : il s'agit de romans en prose qui, pour partie, sont des récritures de récits en vers plus anciens où la composante chevaleresque – et courtoise – est dominante (Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, Messire Gilles de Chin, Roman du comte d'Artois, Histoire des Seigneurs de Gavre, Gérard de Nevers, Paris et Vienne...). Ces

œuvres ont été traduites en français moderne. Les sujets peuvent porter sur l'élaboration de nouvelles formes d'écriture romanesque ; des approches transversales thématiques sont également possibles, en lien avec le renouvellement de la fiction au XV^e siècle. L'enluminure remarquable qui caractérise cet atelier peut aussi offrir des pistes de réflexion.

3. Littérature des croisades : récits de la 4^e croisade (Villehardouin, Clari), de la septième (Joinville)... Sujets possibles en lien avec l'histoire, le « réel », la subjectivité.

4. Représentations littéraires de la mort entre les XI^e et XV^e siècles, en relation avec l'évolution du discours médical, l'imaginaire du corps, l'iconographie.

5. Traduction de textes médiévaux. Seulement pour étudiants enthousiasmés par la langue médiévale !

M. CORREARD

Littératures comparées (domaine européen, XVI^e-XVIII^e siècles) :

1. La littérature serio-comique de la Renaissance (Alberti, Erasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot (mais bien des auteurs mineurs restent à découvrir dans cette perspective).

2. La formation du domaine romanesque européen moderne :

- la nébuleuse du roman comique : roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », *Schelmenroman*.

- influence sur le roman de genres mineurs (nouvelles) et parfois oubliés (éloge paradoxal, satire ménippée, dialogue humaniste). Étude de ces hybridations génériques.

- Littérature de voyage, utopies, robinsonnades (périodes anciennes).

- Roman, exemplarité, morale (la rhétorique sermonnaire chez Mateo Aleman, Jean-Pierre Camus, Henry Fielding par ex.).

3. Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité :

- La reprise et la transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme), notamment dans l'optique d'une histoire de l'incrédulité moderne.

- Littératures et savoirs à l'époque de la révolution scientifique (voir descriptif du cours de M1).

- Littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires).

4. Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).

M. FOREST

- Le roman : XX^e et XXI^e siècles.

- Les écritures autobiographiques contemporaines.

- Les avant-gardes littéraires et artistiques.

- Théorie littéraire.

Mme GAUCHER-REMOND

Littérature française médiévale, en particulier du XIII^e au XV^e siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).

- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).

- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).

- Édition et traduction de textes médiévaux.

Mme GRANDE

Littérature du XVII^e siècle

Domaines de recherches :

- les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, etc.),
- l'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, etc.),
- nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, etc.),
- rapports entre histoire et fiction : satire politique (anti-Louis XIV, anti-Maintenon)
- histoire culturelle du XVII^e siècle.

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, etc.).
- Diffusion et réception des œuvres galantes, des œuvres de femmes.
- Discours philogynes/discours misogynes : la querelle des femmes.
- Éditions critiques (de nouvelles du *Mercure galant*, ou de *La France galante* par exemple).
- La représentation du XVII^e siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...) ; les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII^e siècle.
- La représentation de la violence des femmes (femmes criminelles) et des violences faites aux femmes (viol, meurtre, asservissement, contrainte) dans les textes du XVII^e siècle et alentours.

Mme LABBÉ

- Littérature française XIX^e-XXI^e siècles, en particulier études transversales.
- Poésie française.
- Études de réception.
- Sociologie de la littérature.
- Histoire de l'édition littéraire.
- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma.
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

Mme LIGIER-DEGAUQUE

- Théâtre XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : Centre des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne : cethefi.org). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII^e-XVIII^e siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écriteaux, pièces à revue, etc.), études de mises en scènes de pièces des XVII^e-XVIII^e siècles. Croisement de différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, etc.).
- Plus généralement : les questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (par exemple : la place des Lumières dans le monde arabo-musulman).
- Et en lien avec les formes théâtrales actuelles, quelques exemples de thèmes de recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; les formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; les adaptations de textes non destinés a priori au théâtre ; la mise en scène de la violence.

Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;
- Femmes-poètes d'Europe ;
- Politique et traduction, traduction en temps de guerre ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

M. MÉNIEL

Littérature française de la Renaissance, de la seconde moitié du XV^e siècle à la première du XVII^e siècle.

Domaines de recherche :

- 1) Continuités Moyen Âge-Renaissance, humanisme, maniérisme, baroque.
- 2) Poétique des genres littéraires :
 - Textes narratifs : poème épique, roman, nouvelle, mémoires, histoire...
 - Le tragique : tragédie et histoires tragiques,
 - Éthique et esthétique.
- 3) Littérature et savoirs :
 - Droit et littérature,
 - Philologie, médecine, théologie, philosophie...
 - Mythologie,
 - Anthropologie des passions.

Le choix d'un sujet se fait par discussion entre l'enseignant et l'étudiant. Quelques exemples de sujets :

- L'édition critique d'une pièce de théâtre, d'une nouvelle ou d'un texte théorique ;
- L'étude d'un même personnage biblique, mythologique ou historique dans plusieurs œuvres ;
- L'étude d'une passion : l'admiration, l'émerveillement, la colère, dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une vertu : justice, tempérance, courage, prudence..., dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une figure de style dans une œuvre ;
- L'étude d'une notion littéraire : l'aventure, la parodie, l'ironie, le monologue, l'éloge, dans telle ou telle œuvre...

Mme ORLANDI

Langue française et stylistique (français moderne), en particulier sur des textes des XX^e et XXI^e siècles.

Les approches privilégiées sont :

- l'étude stylistique de la prose,
- l'étude stylistique de la poésie contemporaine,
- l'analyse linguistique de textes littéraires ou non littéraires (inscriptions murales, écritures cutanées, ...),
- les études sémiotiques sur des corpus mixtes (textes / images / enregistrements sonores),
- les études sur des textes plurilingues,
- l'analyse des phénomènes métalangagiers / métadiscursifs, dans le champ littéraire et hors du champ littéraire,
- l'analyse des imaginaires linguistiques (la représentation de la langue déployée dans telle ou telle œuvre),
- l'étude de la ponctuation,
- l'étude des rapports entre texte et médium (les écritures dans et hors du livre, écriture manuscrite / écriture tapuscrite, écritures permanentes / écritures impermanentes...).

Mme PEYRACHE-LEBORGNE

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe...).
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...).
- Questions d'esthétique (XVIII^e, XIX^e, XX^e).
- Littérature fin de siècle (XIX^e) en Europe.
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante).
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).
- Le conte littéraire classique (Perrault, Grimm, Andersen) et ses réécritures et reconfigurations contemporaines.
- Le roman historique XIX^e et XX^e siècles.

Mme PIERRE

Littérature du XIX^e siècle. En particulier :

- roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant),
- littérature naturaliste (les « petits naturalistes »),
- Zola,
- Questions de genèse,
- Théorie du personnage de roman.

M. POSTEL

A - Littératures occidentales et littératures asiatiques :

1°) Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.

2°) Échanges littéraires :

- les médiateurs (comme les jésuites aux XVII^e-XIX^e s.) ;
- l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ;
- la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX^e s. : Lu Xun, Ba Jin, Lao She, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ;
- le renouveau de la littérature chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ;
- les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ;
- les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ;
- les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).

3°) Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).

4°) Mythocritique :

- étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc.,
- étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

B - Littérature et cinéma :

N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins.

- Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma,
- Traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (*le Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.),
- Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme).
- Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

Mme RUBELLIN

1) Edition critique de pièces de théâtre manuscrites et inédites du XVIII^e siècle. Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition de pièces manuscrites, histoire du livre, publication sur internet...).

2) Théâtre et arts aux XVII^e et XVIII^e siècles :

- Théâtre et peinture : les types de la *commedia dell'arte* dans la peinture de Watteau ou Lancret (en relation avec les pièces de leur époque).
- Étude des illustrations de théâtre XVII^e-XVIII^e siècles : le rapport de l'image au texte.
- Théâtre et musique : étude de parodies (de tragédies et d'opéra), l'insertion de chansons dans le théâtre.
- La *commedia dell'arte* : évolution, transformation et dénaturation d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).

3) Théâtre et mise en scène.

- La mise en scène de Marivaux : étude de différentes mises en scène d'une même pièce ou d'un même opéra à partir de DVD (pièces filmées, ou films inspirés de pièces).
- Reconstruire le portrait d'une actrice (de ses caractéristiques, de son jeu) à partir d'une dizaine de pièces écrites pour elle par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives.

4) Thèmes :

- la désobéissance, les relations extra-conjugales, le refus du mariage, la cruauté, l'éducation, la mode, les étrangers, les langues étrangères...

M. STENGER

- Histoire des idées, XVII^e et XVIII^e siècles,
- Diderot,
- Voltaire,
- Littérature du XVIII^e siècle (1680-1789).

M. TETTAMANZI

- Littérature du XX^e siècle,
- romans,
- essais,
- textes polémiques,
- récits de voyage,
- exotisme.

Mme WULF

Littérature du XIX^e siècle, prose narrative, écriture de l'histoire, stylistique.

M. ZONZA

Écriture de l'histoire et ses genres :

- roman, nouvelle,
- théâtre historiques,
- mémorialistes.